



Médina d'Essaouira (ancienne Mogador)

Médina d'Essaouira (ancienne Mogador) Essaouira est un exemple exceptionnel de ville fortifiée de la fin du XVIII^e siècle, construite en Afrique du Nord selon les principes de l'architecture militaire européenne de l'époque. Depuis sa fondation, elle est restée un port de commerce international de premier plan reliant le Maroc et l'arrière-pays saharien à l'Europe et au reste du monde. Valeur universelle exceptionnelle

Brève synthèse La médina d'Essaouira, anciennement connue sous le nom de Mogador (nom provenant du mot phénicien Migdol qui signifie « petite forteresse »), est un exemple exceptionnel de ville fortifiée du milieu du XVIII^e siècle, entourée d'une muraille de style Vauban. Construite en Afrique du Nord selon les principes de l'architecture militaire européenne de l'époque, en parfaite association avec les préceptes de l'architecture et de l'urbanisme arabo-musulmans, elle a joué, des siècles durant, le rôle de port de commerce international de premier plan reliant le Maroc et l'Afrique sub-saharienne à l'Europe et au reste du monde. La ville offre également l'exemple d'un centre multiculturel comme en fait preuve la coexistence, dès sa conception, de diverses ethnies telles les Amazighes, Arabes, Africains, et Européens et multiconfessionnel (musulmans, chrétiens et juifs). Indissociable de la médina, l'archipel de Mogador comprend un grand nombre de biens culturels et de sites naturels d'une Valeur universelle exceptionnelle. Sa fondation relativement tardive par rapport aux autres médinas d'Afrique du Nord fut l'oeuvre du Sultan alaouite Sidi Mohamed Ben Abdallah (1757-1790) qui voulait faire de cette



petite cité de l'Atlantique un port royal et un chef-lieu du commerce marocain avec l'extérieur. Longtemps connue sous le nom de Port de Tombouctou, Essaouira devint l'une des pièces maîtresses du commerce atlantique entre l'Afrique et l'Europe à la fin du XVIIIe siècle et durant le XIXe siècle. Critère (ii) : Essaouira est un exemple remarquable et bien préservé de ville portuaire fortifiée du milieu du XVIIIe siècle à forte inspiration européenne, transposée dans un contexte nord-africain. Critère (iv) : Avec l'ouverture du Maroc sur le reste du monde à la fin du XVIIe siècle, la médina d'Essaouira a été conçue par un architecte français profondément influencé par le travail de l'ingénieur militaire Vauban à Saint-Malo. Elle a largement conservé l'aspect d'une ville européenne. Intégrité (2009) : Achevée dès le XIXe siècle et nettement délimitée par son rempart, la médina d'Essaouira possède tous les éléments essentiels à son intégrité. Constituant un tout homogène associant des atouts naturels (archipel de Mogador) et des biens culturels de grande qualité, la cité garde encore aujourd'hui son intégrité et son cachet originel. Bien que son intégrité ait été un peu altérée, notamment en raison de la dégradation du bâti dans le quartier du Mellah, le degré de perte ne compromet pas la signification du bien dans son ensemble. L'état de conservation de la médina d'Essaouira ne cesse de s'améliorer grâce aux efforts des autorités locales et à la vigilance des services directement concernés par sa protection et sa mise en valeur.

Authenticité (2009) Fondée au milieu du XVIIIe siècle, la médina d'Essaouira a conservé en grande partie son authenticité tant au niveau de la conception et des formes qu'au niveau des matériaux (utilisation de la pierre de taille locale dite manjour) et des modes de construction, et ce en dépit de quelques utilisations inadéquates de matériaux modernes pour des réparations et des reconstructions. Malgré l'action de la houle côté mer et de l'humidité partout ailleurs, les fortifications et le tissu urbain conservent, dans l'ensemble, leur configuration d'origine.

Besoins en matière de protection et de gestion (2009) Les mesures de protection relèvent essentiellement des différentes lois de classement des monuments historiques et des sites, particulièrement la loi 22-80 relative au patrimoine marocain. La propriété des éléments constituant la ville historique d'Essaouira est répartie entre l'État, la municipalité, les Habous, l'Alliance israélite, des coopératives et des particuliers. Le plan d'urbanisme n° 4001 de 1988 prévoit autour de la ville historique une zone tampon où la construction est interdite. Deux mesures de protection et de gestion significatives sont entrées dans les dernières phases d'application. Il s'agit du schéma directeur d'aménagement urbain de la ville d'Essaouira et du plan de sauvegarde de la médina. La population locale, les pouvoirs publics et l'espace associatif sont de plus en plus sensibles à la Valeur universelle exceptionnelle de la médina. L'Agence Urbaine d'Essaouira fut créée pour assurer une meilleure maîtrise de l'urbanisation de la ville en général et de la médina en particulier. Celle-ci doit permettre, en parallèle avec les autres départements et services ministériels, de planifier et de coordonner les efforts et de suivre le déroulement et la réalisation des chantiers entamés ou projetés. En attendant la mise en place d'un plan de gestion de la médina qui devrait permettre de concilier la sauvegarde du patrimoine architectural et l'amélioration des conditions de vie de la population locale, les services concernés par la protection et la sauvegarde du bien doivent veiller à l'application du plan d'aménagement de la médina et de l'ensemble de la ville d'Essaouira.

Source web par whc.unesco